

Paris, le 23 octobre 2019

**Lettre ouverte**

Madame la ministre,

L'hebdomadaire Le Canard Enchaîné a publié aujourd'hui un article intitulé « Une réforme de la justice arbitrée par les résultats électoraux de LRM ». Nous y apprenons - avec stupéfaction - que vous auriez adressé une « note » au premier ministre, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice (LPJ), en vue d'élaborer une stratégie pour cibler les cabinets d'instruction à supprimer, en fonction des scores à prédire lors des prochaines élections municipales et des couleurs politiques des villes dans votre ligne de mire.

Dans une précédente lettre ouverte du 26 juillet 2019, nous nous indignions déjà contre votre volonté de mettre en œuvre les dispositions de la LPJ dans la précipitation et sans réelle consultation des collègues en juridiction, auxquels vous semblez en réalité préférer - d'après cet article - « les experts des élections municipales de LaREM ».

Alors qu'il s'agit d'une réforme d'ampleur qui aura des conséquences majeures sur les conditions de travail des magistrats et greffiers et sur l'accessibilité de tous à la justice, la désorganisation organisée constatée depuis le début de sa mise en œuvre sur le terrain, à plusieurs endroits, se couplerait donc, en catimini et au mépris de l'indépendance de la justice, à la prévision d'instructions à adresser aux chefs de cour pour « différer les annonces des schémas retenus », en particulier de suppression de juges d'instruction dans « les villes potentielles cibles électorales ».

Nous savions que c'est principalement par le prisme statistique que la réforme est envisagée, et là, nous découvrons désormais que des critères purement électoralistes guideraient aussi son pilotage.

Nous ne pouvons par ailleurs qu'éprouver une grande perplexité en ce que nos questions répétées au directeur des services judiciaires lors de notre entretien de la semaine dernière sur la suppression en toute discrétion de postes de juges d'instruction n'avaient donné lieu de sa part qu'à des réponses fuyantes.

Aussi, par cette lettre, nous nous adressons à vous pour savoir si vous confirmez les informations révélées par Le Canard Enchaîné.

Nous vous prions d'agréer, Madame la garde des Sceaux, l'expression de notre vigilante considération.

Katia Dubreuil  
Présidente du Syndicat de la magistrature

